



**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-149-25
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Z-3001
VISANT À AGRANDIR LA ZONE H-304 À MÊME LA ZONE C-307
DANS LE SECTEUR DE LA RUE EDMOND**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution numéro, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller/madame la conseillère nom lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 mai 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule et l'annexe font partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

L'annexe « A » du règlement Z-3001 est modifiée par l'agrandissement de la zone H-304 à même la zone C-307. Le plan de la zone modifiée fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 3

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce date.

Le maire,

Le greffier,

Éric Allard

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	date
Dépôt du projet de règlement :	date
Adoption du premier projet :	date
Tenue de l'assemblée publique:	date
Adoption du second projet :	date
Adoption du règlement :	date
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	date

RÈGLEMENT Z-3001-149-25

**Châteauguay**

PROJET :

**Annexe « A »
Amendement au zonage****Agrandissement de la zone
H-304 à même la zone C-307**

LÉGENDE :

-  Agrandissement de la zone H-304
-  Nouvelle limite
-  Limite modifiée
-  Limite non modifiée



0 20 40 60 80 m

Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 9 avril 2025
Plan : Z-3001-149-25 1/1